

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 21/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 DPE 47 Subvention à l'association Coordination Eau Ile-de-France pour ses trois projets 2021 en lien avec l'eau à Paris.

M. Dan LERT, rapporteur.

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du 28 septembre 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande d'autoriser le versement d'une subvention de 17.000 euros à l'association Coordination Eau Ile-de-France (n° SIMPA 74004) pour le renouvellement de ses projets « Ecolo c'est économe – adaptation à la crise sanitaire », « Université Bleue : Zéro bouteille sur mon campus » et son nouveau projet « Formation des acteurs locaux à la relation Eau et Climat à Paris et préparation du projet : Chantier Participatif Jardin de Pluie » ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Dan LERT, au nom de la 8e commission,

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à procéder au versement d'une subvention de 17.000 euros à l'association Coordination Eau Ile-de-France pour ses projets « « Ecolo c'est économe – adaptation à la crise sanitaire » (dossier n°2021_08903), « Université Bleue : Zéro bouteille sur mon campus » (dossier n°2021_08904) et son nouveau projet « Formation des acteurs locaux à la relation Eau et Climat à Paris et préparation du projet : Chantier Participatif Jardin de Pluie » (dossier n°2021_08905) ;

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée en section d'exploitation du budget annexe de l'eau de la Ville de Paris sur l'exercice 2021.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO